

Décision

Générale

colonial

Décision n° 44 accordant la libération conditionnelle au tirailleur ABOU BANGOURA

n° 44

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 15/01/1943

Date de publication
15 janvier 1943

Date du numéro
15 janvier 1943

TEXTE INTÉGRAL

Par décision n. 44 du 15 janvier 1943 : Le bénéfice de la libération conditionnelle est accordé pour compter du 15 janvier 1943 au Tirailleur ABOU BANGOURA, N° Mle 59020, condamné à deux ans de prison par jugement du 23 janvier 1942 et incarcéré le 30 Décembre 1941.